



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 24 novembre 2008

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : ?

D - 20080631

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 24 novembre Deux mil huit, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphane DELAUX (*présent jusqu'à 16h30*), M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS (*présent jusqu'à 17h*), Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE (*présent jusqu'à 17h*), M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAILOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI (*présente jusqu'à 16h05*), Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUVEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Mme Nathalie DELATTRE, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU,

Eglise Saint-Michel. Restauration du chevet. Avenants aux marchés de travaux. Autorisation.

M. Jean-Michel GAUTE, Conseiller Municipal Délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Suite à la délibération D-20050201 du 25 avril 2005 concernant la restauration en six tranches des façades extérieures du chevet de l'église Saint Michel, les marchés sur appel d'offres ouvert ont été signés pour un montant de 1 326 783,92 € T.T.C.

Au cours de la quatrième tranche, qui porte sur la partie Nord Est la plus noire et la plus délabrée du chevet de l'église, des constats de travaux supplémentaires non prévus au stade de l'étude, se révèlent indispensables pour un résultat acceptable et satisfaisant.

Les marchés concernés sont les suivants :

Lot 1 maçonnerie/pierre de taille

Marché M050203 - entreprise CAZENAVE

Le nettoyage traditionnel par gommage prévu au marché, ne suffit pas. Pour traiter les parties les plus noires au niveau des remplages et moulures des baies hautes, il convient d'appliquer des compresses de ouate à l'eau déminéralisée et un nettoyage complémentaire par rampe de nébulisation et un brossage à plusieurs reprises. Cette technique nécessite la mise en œuvre de protections, de gouttières provisoires d'évacuation, un jointoiement préalable d'étanchéité et un badigeon complémentaire.

Montant du marché	1 141 662,30 € T.T.C.
Avenant n° 1	11 563,91 € T.T.C.
Avenant n° 2	38 272,31 € T.T.C.
Nouveau montant du marché	1 191 498,52 € T.T.C.

Lot 3 consolidation de sculptures,

Marché 050205 - entreprise QUELIN

Les parements et moulures se sont révélés plus difficiles à nettoyer, 12 sculptures de chapiteaux, 3 motifs sculptés de gâble et 1 motif sous gargouille, pour être conservés authentiques, doivent subir un traitement complémentaire de nettoyage et de consolidation.

Montant du marché	26 910,00 € T.T.C.
Avenant n° 1	1 841,78 € T.T.C.
Nouveau montant du marché	28 751,78 € T.T.C.

Lot 4 vitraux,

M050206 – entreprise VITRAIL CONCEPT

Il était prévu un nettoyage des vitraux losangés des baies basses Nord Est. Or les plombs dégradés et les vitraux bombés prêts à tomber, nécessitent leur restauration.

Montant du marché	13 834,73 € T.T.C.
Avenant n° 1	2 306,81 € T.T.C.
Nouveau montant du marché	16 141,54 € T.T.C.

Un délai supplémentaire d'un mois est nécessaire pour réaliser ces prestations complémentaires.

En conséquence, et suite à l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres, nous vous demandons Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer les avenants aux marchés précités en application de l'article 20 du code des marchés publics.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 324, article 2313.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 24 novembre 2008

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Jean-Michel GAUTE

